

# ATHENEE ROYAL de NIVELLES

## *PROJET D'ETABLISSEMENT*

**Approuvé par le Conseil de Participation du 4 juin 2015  
et par le Comité de Concertation du 9 juin 2015**

Implantation Secondaire  
Avenue du Centenaire 34, 1400 Nivelles  
☎ 067/21.24.58  
☎ 067/84.04.50

Implantations Fondamentales  
Ecole Bléval : Rue Bléval 4, 1400 Nivelles ☎ 067/21.39.31  
Tumerelle : Faubourg de Namur 17, 1400 Nivelles ☎ 067/21.86.15

📧 [secretariat@arnivelles.be](mailto:secretariat@arnivelles.be)

🌐 [www.arnivelles.be](http://www.arnivelles.be)

Table des matières	1
Introduction	3
Nos élèves, notre philosophie	4
I. Cadre légal	5-6
1. <i>Du Projet d'établissement</i>	
2. <i>Des projets éducatif et pédagogique</i>	
II. Présentation de l'Athénée Royal de Nivelles	7
1. <i>La section fondamentale (enseignement maternel et primaire)</i>	7
2. <i>La section secondaire</i>	7
3. <i>L'internat autonome</i>	8
4. <i>Alimentation et restauration</i>	9
III. Notre offre d'enseignement	10
1. <i>Niveaux, orientations, grilles et options</i>	10-11
2. <i>Cours de morale non-confessionnelle, de religion</i>	12-13
& <i>encadrement pédagogique alternatif</i>	
IV. Les démarches mises en œuvre pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire	14
V. Les initiatives en matière d'animation culturelle, d'éducation à la citoyenneté, aux médias, à la santé, à l'environnement, de promotion des activités sportives, d'éveil à la créativité	16
1. <i>Education à la citoyenneté, à la santé, à l'environnement</i>	16
2. <i>Education aux disciplines sportives et au sport-détente</i>	19
3. <i>Animation culturelle, scientifique, éducation aux médias et éveil à la créativité</i>	20
VI. Choix pédagogiques et actions prioritaires mis en œuvre pour favoriser l'accueil d'élèves à besoins spécifiques	23
VII. Du continuum entre l'enseignement primaire et secondaire & de la continuité entre niveaux scolaires	24
<i>La relation parents-école</i>	25

VIII. De la construction d'un projet de vie scolaire et professionnelle	27
IX. Organisation du premier degré de l'enseignement secondaire	25
X. Démarches favorisant le soutien et la réussite des élèves en difficultés d'apprentissage	29
<i>Au fondamental</i>	29
<i>Au premier degré</i>	30
<i>Tous degrés</i>	30
XI. Rythmes scolaires et périodes de vacances	32
XII. Pédagogie et apprentissage hors contexte scolaire	33
XIII. La technologie au service des apprentissages	34
<i>Notre Projet iPad 1 :1</i>	35

## Introduction

Le projet d'établissement est le fruit du travail et de la réflexion de toutes les composantes de l'établissement et reflète avec vigueur les objectifs de l'établissement, l'envie et la motivation qui animent les équipes éducative, pédagogique et de direction ainsi que les parents et nos partenaires, à tout mettre en œuvre pour atteindre nos objectifs.

Ce projet dans sa préparation a mobilisé l'ensemble des enseignants de tous niveaux, maternel, primaire et secondaire autour de la redéfinition de l'Ecole que nous voulons pour nos élèves, du projet qui est le nôtre.

En rejoignant notre établissement, vous avez fait le choix inconditionnel de sa philosophie, de ses valeurs et de ses projets mais aussi de ses règles présentes tout au long de l'année.

Notre action quotidienne s'inscrit dans les valeurs du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement et participe au rayonnement de celles-ci et du réseau de manière générale. La Charte des valeurs du réseau WBE met en avant les valeurs de **DÉMOCRATIE**, d'**OUVERTURE & DE DÉMARCHÉ SCIENTIFIQUE**, de **RESPECT & DE NEUTRALITÉ** et d'**ÉMANCIPATION SOCIALE**.

Si la qualité de notre enseignement n'est plus à démontrer, notre projet d'établissement affirme notre volonté de voir l'élève placé **au centre des apprentissages**, comme acteur de sa propre formation avec comme perspective de former des adultes **libres et autonomes**, en l'inscrivant aussi au centre de l'Ecole,

l'Ecole comme lieu d'apprentissage,  
l'Ecole comme lieu d'aide et d'accompagnement,  
l'Ecole comme lieu de vie,  
l'Ecole comme lieu d'épanouissement,

Bref, l'école en laquelle il se reconnaît.

## Nos élèves, notre philosophie

L'Athénée Royal de Nivelles accueille des élèves de toutes origines socio-économiques et culturelles, issus de Nivelles, villes et villages avoisinants.

Les parents qui nous confient leurs enfants sont convaincus de la qualité de la formation que nous dispensons visant à permettre à chacun de nos élèves de s'épanouir pleinement, à les préparer à l'enseignement supérieur et à construire leur projet de vie personnelle et professionnelle. Tel est l'esprit propre à l'Athénée Royal de Nivelles.

Notre offre d'enseignement, uniquement d'enseignement général, vise à acquérir des bases pluridisciplinaires solides afin de permettre à nos élèves de poursuivre confortablement leur parcours scolaire dans l'enseignement supérieur, que ce soit à l'Université ou en Hautes-Ecoles.

Parce qu'il est essentiel de pouvoir donner le meilleur de soi-même, nous encourageons nos élèves au dépassement de soi en vue d'acquérir des stratégies et attitudes efficaces pour l'avenir. C'est pourquoi il est demandé à nos élèves un engagement particulier en termes de rigueur et d'attitude face au travail, lequel se doit d'être régulier et ordonné, afin de maximiser leur potentiel et d'éviter de voir fléchir leur motivation ou leur confiance.

Notre enseignement vise l'acquisition des compétences terminales et la réalisation des attendus du Décret Missions mais développe un niveau d'exigence ouvrant une voie confortable vers les études supérieures.

En quelques mots, notre mission, résolument **humaniste**, est de permettre à chaque enfant d'atteindre le maximum de ses possibilités grâce à une communication claire, précise, bienveillante et positive, éveillant la **curiosité** et aiguisant **l'esprit critique** comme **l'honnêteté intellectuelle** pour permettre d'exercer son rôle de **citoyen actif** guidé par l'exercice du **libre arbitre** et de la **liberté de pensée**.

Les démarches et actions positives sont vouées à être valorisées au sein de l'établissement et diffusées plus largement, qu'il s'agisse des nombreux projets et réalisations ou d'actions individuelles.

L'Athénée Royal de Nivelles c'est aussi un esprit, un climat d'école qui vise à renforcer la confiance en soi et le respect de l'autre, éléments centraux de l'exercice d'une citoyenneté responsable.

# I. Cadre légal

## 1. Du Projet d'établissement

Notre projet d'établissement s'inscrit dans les dispositions prises par le décret du 24 juillet 1997 relatif aux missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre.

L'article 67 du décret « Missions » prévoit d'ailleurs le cadre de travail suivant :

**Article 67.** - *Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'article 69, §2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.*

*Le projet d'établissement est élaboré en tenant compte :*

- 1° des élèves inscrits dans l'établissement, de leurs caractéristiques tant culturelles que sociales, de leurs besoins et de leurs ressources dans les processus d'acquisition des compétences et savoirs;*
- 2° des aspirations des élèves et de leurs parents en matière de projet de vie professionnelle et de poursuite des études;*
- 3° de l'environnement social, culturel et économique de l'école;*
- 4° de l'environnement naturel, du quartier, de la ville, du village dans lesquels l'école est implantée.*

*Lorsqu'il s'agit d'un établissement d'enseignement ordinaire, le projet d'établissement fixe les choix pédagogiques et les actions prioritaires mises en œuvre pour favoriser l'intégration des élèves à besoins spécifiques, après consultation préalable du comité de concertation de base pour les établissements d'enseignement organisés par la Communauté française, de la Commission paritaire locale pour les établissements d'enseignement officiel subventionné par la Communauté française ou des instances de concertation locale ou à défaut des délégations syndicales pour les établissements d'enseignement libre subventionné par la Communauté française.*

*Le projet d'établissement est un outil pour atteindre les objectifs généraux et les objectifs particuliers du décret ainsi que les compétences et savoirs requis.*

*Dans l'enseignement fondamental, le projet d'établissement établit la manière selon laquelle est favorisée la communication entre l'élève, les personnes investies de l'autorité parentale ou qui assument la garde en droit ou en fait du mineur soumis à l'obligation scolaire et le personnel enseignant, auxiliaire d'éducation, psychologique, social et paramédical.*

L'Athénée Royal de Nivelles fait partie du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement<sup>1</sup>.

## 2. Des projets éducatif et pédagogique

L'Athénée Royal de Nivelles inscrit son projet d'établissement et son action quotidienne dans le respect strict des projets éducatif et pédagogique propre au réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement et du décret « Missions ».

Les projets éducatif et pédagogique du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement sont disponibles sur le site du réseau : <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/> ou via le lien direct suivant : [Projets éducatif et pédagogique - WBE](#)

---

<sup>1</sup> Le réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement relève de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, nouveau nom de la Communauté Française de Belgique.

<sup>2</sup>Les Projets Éducatif et Pédagogique, adoptés par le Gouvernement de la Communauté Française dans son arrêté du 25 mai 1998, sont fondateurs de notre action quotidienne.

Le **projet éducatif** décline les **valeurs et objectifs généraux** du Décret « Missions » :

- ✓ Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves
- ✓ Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle
- ✓ Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
- ✓ Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale

Ces objectifs ambitieux se réalisent dans le projet pédagogique propre à chaque établissement. Le **projet pédagogique** s'articule autour de ces différentes facettes :

- Vivre la démocratie au quotidien
- Créer un contexte d'apprentissage favorable
- Ouvrir l'école aux parents et à d'autres partenaires
- Constituer de véritables équipes éducatives
- Conduire chacun des élèves aux compétences et savoirs attendus
- Organiser des bilans
- Préparer aux choix professionnels en dépassant les limites sociales et culturelles.

---

<sup>2</sup> Présentation des projets éducatif et pédagogique extraite de [www.wallonie-bruxelles-enseignement.be](http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be)

## II. Présentation de l'Athénée Royal de Nivelles

L'Athénée Royal de Nivelles est un établissement d'enseignement pluriel couvrant l'organisation de tous les niveaux de l'enseignement obligatoire.

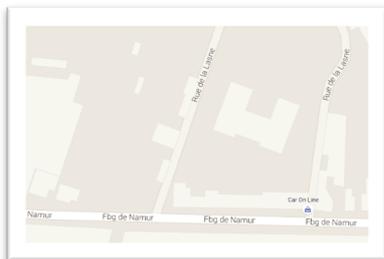
L'établissement est composé de trois implantations :

### 1. La section fondamentale (enseignement maternel et primaire)

Implantation – **Ecole Bléval** :

Bléval 4, 1400 Nivelles

*Au cœur de la ville de Nivelles, l'implantation Bléval vit à proximité de la Grand Place et de la Collégiale.*



Rue  
toute

Implantation – **Ecole Tumerelle** :

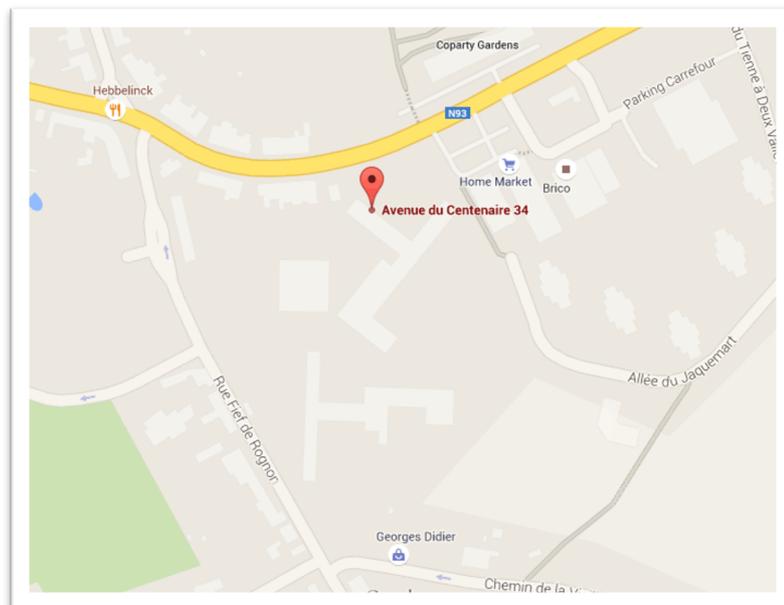
Faubourg de Namur 17, 1400 Nivelles

*A moins de 100m de la gare de Nivelles, l'implantation Tumerelle se love au cœur d'un écrin de verdure insoupçonné.*

### 2. La section secondaire :

Implantation **Secondaire** : Avenue du Centenaire 34, 1400 Nivelles

*Située aux abords immédiats du centre urbain nivellois, l'implantation secondaire propose des bâtiments ancrés dans l'histoire architecturale de la ville jouissant de spacieux espaces verdoyants à découvrir.*

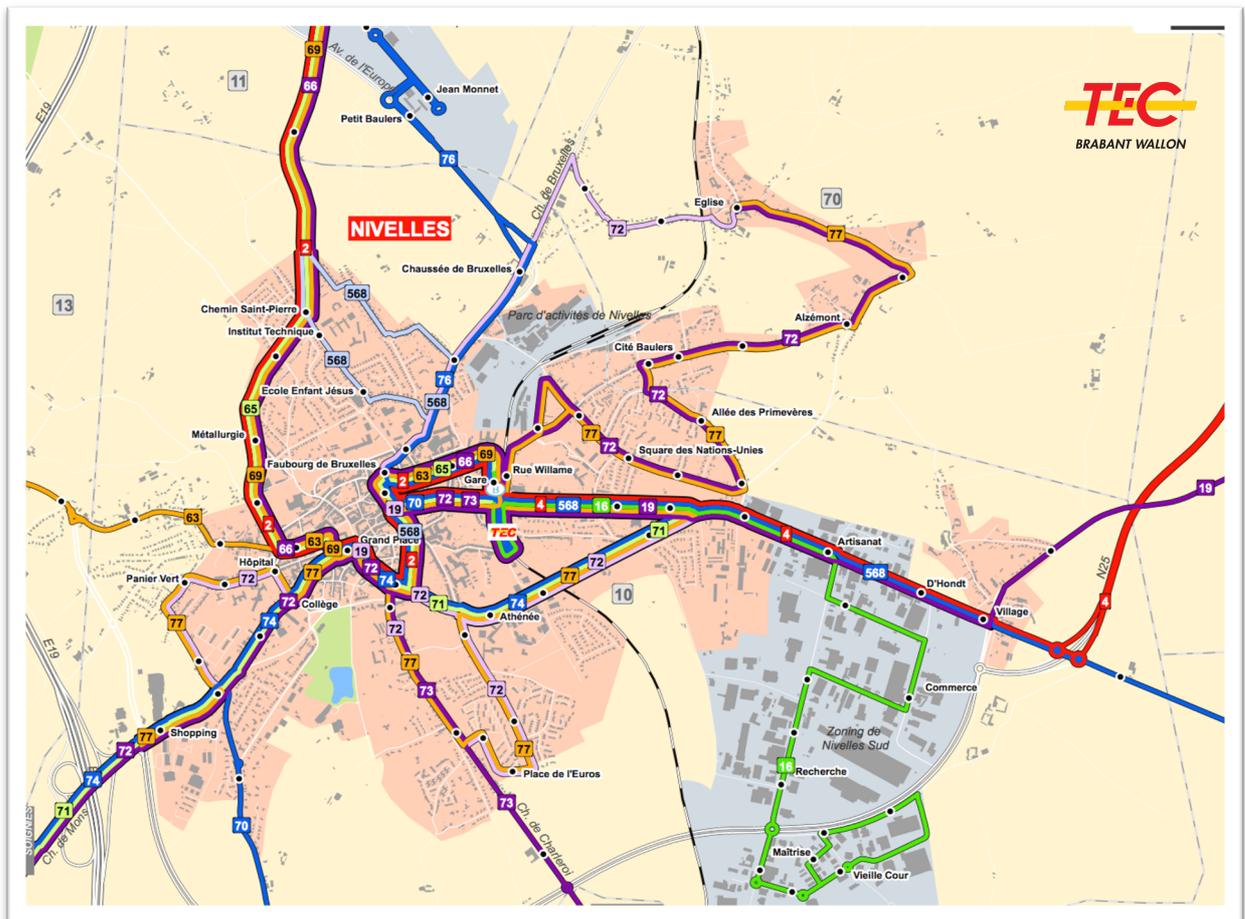


L'Athénée Royal de Nivelles est largement desservie par les transports en commun.

L'implantation de Bléval se trouvant dans le cœur de Nivelles dispose de toutes les facilités en matière de transports en commun, entre autres grâce aux nombreux arrêts de bus sur la Grand Place de Nivelles.

L'implantation de Tumerelle, proche de la gare, facilite l'accès aux arrêts de bus situés devant la gare ainsi qu'aux trains de la SNCB. Ceci, vu la position centrale de Nivelles, représente également une facilité pour les nombreux parents-navetteurs qui, pour des raisons professionnelles, fréquentent le réseau ferroviaire belge.

Au secondaire, des arrêts de bus sont à disposition des élèves et membres du personnel devant l'établissement et en face de celui-ci selon les destinations concernées. Par ailleurs, l'implantation secondaire se trouve à quelques centaines de mètres de la gare de Nivelles, facilitant dès lors l'accès en train.



### **3. L'internat autonome :**

Les parents souhaitant faire le choix de l'internat trouvent chez nous une solution confortable grâce à l'étroite collaboration entre l'Athénée Royal de Nivelles et l'**Internat Autonome de la Communauté Française de Nivelles**, partenaire privilégié et voisin immédiat, avec lequel nous partageons ce domaine verdoyant.

#### **4. Alimentation et restauration**

L'Athénée Royal de Nivelles propose des repas chauds équilibrés, des snacks et sandwiches axés autour d'un programme sain et équilibré.

- ☑ Les **repas chauds** sont réalisés par les équipes de l'Internat avec un souci particulier pour une construction de menus variés et équilibrés.
  
- ☑ Souhaitant proposer des sandwiches en phase avec l'alimentation saine et la consommation responsable, nous avons initié une collaboration originale. Nos **sandwiches** sont désormais élaborés par un atelier local soucieux d'utiliser des **produits frais issus de producteurs locaux et 100% faits maison** en tenant compte de la **saisonnalité des aliments** et de réaliser des sandwiches sains, équilibrés, encadré par le label « C'est trop bon » (Label issu du projet éponyme visant à développer des actions impactant les pratiques alimentaires en relation avec la santé, en particulier celle des adolescents. Ce projet est encadré par une diététicienne et accompagné de séances d'informations à destination des jeunes).
  
- ☑ Les repas chauds se prennent à l'Internat jouxtant nos bâtiments, les élèves amenant leur pique-nique ou commandant un sandwich et déjeunant dans l'établissement sont accueillis, selon le niveau d'études, dans **le réfectoire** ou dans **le parc** pendant leur temps de midi.

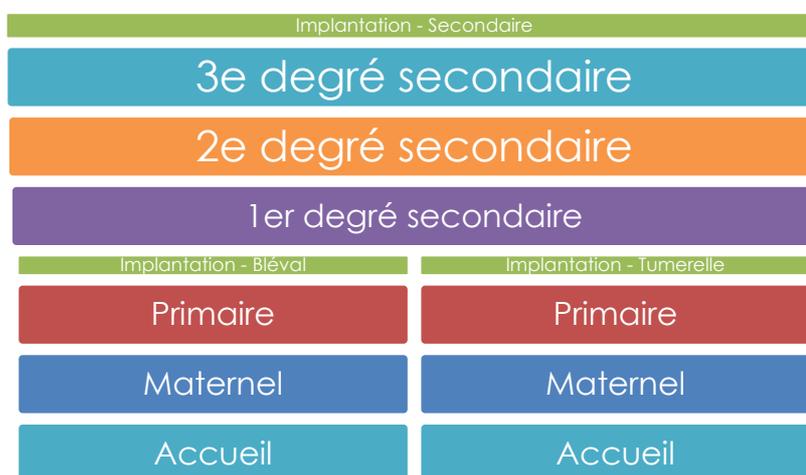
### III. Notre offre d'enseignement

L'Athénée Royal de Nivelles organise, sur les deux sites de la **section fondamentale**, l'**enseignement maternel et primaire** dans son entièreté.

Les classes suivantes y sont organisées :

- Section **maternelle**
  - o Classe d'accueil
  - o 1<sup>ère</sup> maternelle (M1)
  - o 2<sup>e</sup> maternelle (M2)
  - o 3<sup>e</sup> maternelle (M3)
- Section **primaire**
  - o 1<sup>er</sup> degré (P1-P2)
  - o 2<sup>e</sup> degré (P3-P4)
  - o 3<sup>e</sup> degré (P5-P6)

L'Athénée Royal de Nivelles organise, par ailleurs, au **niveau secondaire** les premier, deuxième et troisième degrés de l'**enseignement général** et offre aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés des options diverses et variées.



Au niveau **fondamental**, en respect du cadre légal, nous organisons une **année complémentaire au terme de chaque étape**<sup>3</sup> afin de permettre à l'élève présentant des difficultés particulières d'être accompagné dans la résolution de celles-ci en poursuivant dans l'année supérieure et en continuant ponctuellement à fréquenter les cours en lien avec ses propres lacunes dans l'année antérieure. Ceci se fait sur avis du Conseil de classe, lequel organise l'encadrement et l'accompagnement individualisé de l'élève.

Au niveau **secondaire**, l'Athénée Royal de Nivelles propose le premier degré commun composé de la 1<sup>ère</sup> commune, la 2<sup>e</sup> commune et d'une 2<sup>e</sup> complémentaire.

Aux deuxième et troisième degrés, les options de base simple couvrent un enseignement à dominante classique, scientifique, économique ou sociale accompagné d'un choix entre une formation en mathématique à 4 ou 6 périodes hebdomadaires.

Au troisième degré, certaines grilles sont complétées par 2 périodes d'activités dites « P.E.S. » ou « Préparation aux études supérieures » abordant par un biais différent la culture antique, les mathématiques avancées, l'informatique, ...

<sup>3</sup> Ref. : Décret du 24 juillet 1997 relatif aux *missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre*, art.15

## Objectifs généraux des dominantes & options de base simple

---

### LATIN

L'objectif du cours de latin est de contribuer à la formation intellectuelle et humaine de l'élève par l'appel constant à des capacités très diverses.

La prise de conscience de son identité culturelle et de son insertion sociale favorisera l'éveil de sa citoyenneté responsable. Le monde de l'Antiquité latine (et gréco-latine) constitue en effet un héritage à transmettre de telle façon que les élèves puissent s'ouvrir davantage sur le monde d'aujourd'hui.

### GREC

Le cours de grec doit permettre aux élèves de mieux comprendre les enjeux majeurs de la société contemporaine et de mieux se connaître eux-mêmes.

Le but essentiel sera donc d'interroger des textes anciens, porteurs de sens. Ces textes racontent la création, tant dans le domaine intellectuel qu'humain, d'une foule de schémas de pensée d'aujourd'hui, tels la démocratie, le théâtre, les sciences, les mathématiques spéculatives, la philosophie, la psychologie et les grands mythes.

Ils racontent aussi l'homme de tous les temps, à travers ses projets, ses peurs, ses émotions, son goût de la justice, de la liberté, de la beauté, de l'amour et du plaisir. Le pivot de l'esprit grec, c'est le souci de l'homme et le sens de l'universalité. Pas une utopie mais le récit de ces immortels textes grecs.

### LANGUE MODERNE III : ESPAGNOL

Il s'agit avant tout d'initier les élèves et de les amener à utiliser avec de plus en plus d'aisance leur 3<sup>e</sup> langue étrangère, c'est-à-dire :

- comprendre la langue courante, parlée et écrite;
- s'exprimer simplement et correctement, oralement et par écrit et ce, en référence à un manuel d'apprentissage de la langue espagnole ou un cours construit.

Dès le départ, les moyens à acquérir seront donc :

- une connaissance active du vocabulaire de base;
- une maîtrise des éléments grammaticaux fondamentaux.

### MATHEMATIQUES

Au troisième degré, en mathématiques, l'élève pourra choisir **mathématiques 4 heures/semaine** ou **mathématiques 6 heures/semaine**.

Le cours **4h/semaine** permettra à l'étudiant d'être confronté aux matières essentielles des mathématiques, d'en mesurer leurs implications dans le monde réel et de s'approprier aisément les cours de base de cette discipline durant ses études supérieures.

Le cours **6h/semaine** donnera à l'étudiant le bagage mathématique nécessaire à la compréhension de nouvelles matières dans cette discipline et son exploitation dans les divers domaines scientifiques.

L'objectif du projet « **PES** » des **2 heures supplémentaires** est de permettre à l'élève de découvrir d'autres domaines spécifiques aux mathématiques et d'acquérir toute l'autonomie nécessaire à la résolution de tâches complexes.

### SCIENCES DE BASES ET SCIENCES GENERALES

La formation scientifique vise à amener chaque élève à acquérir une image du monde conforme aux modèles scientifiques en s'appropriant un bagage adéquat en termes de compétences pour

transformer ses conceptions et représentations. L'élève exerce dans ce cadre l'esprit critique & la démarche scientifique et mobilise les notions acquises et outils à sa disposition pour résoudre une tâche tout en aiguisant sa curiosité sur le monde et son goût pour les sciences.

En **Sciences de base**, cela se traduira par l'appropriation et l'utilisation de concepts et modèles fondamentaux dans des situations plurielles et par la résolution de tâches complexes et articulées en phase avec les outils d'évaluation.

En **Sciences générales**, outre le contenu du cours de Sciences de base, l'élève pourra approfondir ses acquis spécifiques du deuxième degré en vue de disposer d'un bagage confortable afin de poursuivre dans une orientation scientifique au sein de l'enseignement supérieur. Ceci inclut, parmi d'autres biais, la résolution de tâches complexes et articulées de type expérimental grâce à nos infrastructures et notre matériel de pointe.

### **SCIENCES ECONOMIQUES**

L'objectif final est de donner à l'étudiant une vision globale des réalités socio-économiques actuelles par la compréhension des mécanismes de base qui régissent l'économie au niveau national et international. Dans cette optique, le caractère interdisciplinaire du cours d'économie doit également être souligné, compte tenu des nombreuses et diverses influences qui agissent sur la problématique économique: influences historiques, géographiques, éthiques, politiques, juridiques. Dans la période de transition actuelle, s'opèrent dans l'économie mondiale des mutations technologiques et géographiques de première importance. Leurs conséquences présentes et futures sur les relations sociales et l'environnement sont autant de débats de fond qui pourront éveiller l'esprit critique de l'étudiant.

### **SCIENCES SOCIALES**

Les sciences sociales regroupent différentes disciplines ayant pour objet l'être humain vivant en société. Elle a pour but de former les élèves à une lecture, à une compréhension critique et distanciée de la réalité sociale. Le cours est donc interdisciplinaire et réunit des aspects de la sociologie, l'anthropologie, des sciences politiques, de la psychologie sociale, des communications sociales et de l'économie politique.

### **Encadrement pédagogique alternatif**

Suite aux dispositions relatives aux cours de religion et de morale non-confessionnelle en vigueur à partir de l'année scolaire 2015-2016, l'Athénée Royal de Nivelles a mis à jour son fonctionnement tout en respectant strictement le principe de neutralité et le cadre légal y afférent.

Dans le but d'assurer le libre choix de l'élève majeur ou de ses parents, nous offrons la possibilité à l'élève de suivre le cours de morale non-confessionnelle, un cours de religion d'un des cultes reconnus ou d'introduire une demande de dispense de suivre un de ces cours.

Les élèves ayant fait l'objet de la dispense susmentionnée bénéficieront d'un encadrement pédagogique alternatif de deux périodes hebdomadaires de 50 minutes, lesquelles viseront à éveiller à la citoyenneté et au questionnement philosophique portant sur diverses thématiques. Les thématiques abordées couvriront *l'éducation à la démocratie* (fondements, histoire, système démocratique, droits fondamentaux, institutions, les enjeux de la société moderne, la citoyenneté politique, sociale, économique et culturelle, le vivre-ensemble, analyse critique des médias et moyens d'information, ...), *l'éducation au questionnement*, *à la méthode et à la pensée philosophiques* (les courants de pensée, les philosophies, les religions et leurs histoires respectives, le développement d'une pensée propre et d'un discernement éthique, l'argumentation, la recherche et l'utilisation des connaissances,...), *l'éducation au bien-être et à la connaissance de soi et des autres* (la psychologie, les relations humaines, la maîtrise de soi, la gestion de conflits, la prévention santé et sécurité,...). Ces lignes directrices ne se veulent pas exhaustives et les professeurs délimiteront aux regards des objectifs définis les grandes trajectoires pouvant y être abordées.

Parmi les actions proposées, nous distinguerons deux niveaux de mise en pratique.

#### De la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>e</sup> primaire

Les axes développés seront centrés au minimum sur :

- La réalisation de créations personnelles ou en groupe relatives à une des thématiques définies.
- La lecture, à partir de la 2<sup>e</sup> primaire, pendant les périodes d'encadrement, de livres, documents ou articles relevant des thématiques visées et choisis ou, à défaut, attribués à chaque élève, accompagnés de questionnaires sur leur contenu et les débats proposés.
- La vision de reportages, documentaires, films ou émissions liés à une des thématiques susvisées.

#### En 5<sup>e</sup> & 6<sup>e</sup> primaire et dans le secondaire

Les activités réalisées dans ce cadre se composeront au minimum :

- De la préparation, la rédaction et le dépôt par l'élève ou par un groupe d'élèves, pendant les périodes d'encadrement, d'une ou plusieurs compositions écrites, établies sur la base de documents, livres ou recherches relative(s) à un sujet relevant des thématiques définies, attribué(s) à chaque élève ou groupe.
- De la présentation orale par l'élève ou par un groupe d'élèves, d'un ou plusieurs sujet(s) choisi(s) par, ou à défaut, attribué(s) à l'élève ou au groupe et relevant des thématiques définies.
- De la lecture, durant les périodes d'encadrement, de livres, articles ou documents relevant des thématiques visées, choisis par, ou à défaut, attribués à chaque élève ou groupe et la réponse par écrit ou oralement à des questionnaires relatifs à leur compréhension et aux débats posés.

Au fondamental comme au secondaire, l'encadrement alternatif pourra aussi, selon l'opportunité et le niveau d'études, comprendre la vision de reportages ou documentaires, films ou émissions accompagnés de questionnaire; la participation à des activités ou initiatives citoyennes ou solidaires dans l'établissement ou à l'extérieur ; la participation à des activités communes avec d'autres classes ou groupes d'élèves, la participation, avec l'accord des parents, à des activités communes avec les élèves relevant des cours de religion ou morale non-confessionnelle de l'établissement ; la participation à des activités bénévoles pédagogiques au sein de l'école ou en dehors de celle-ci, ...

## IV. Les démarches mise en œuvre pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire<sup>4</sup>

Au niveau fondamental, divers dispositifs sont mis en place afin de prévenir l'absentéisme et le décrochage dès le plus jeune âge.

- ☑ Le **suivi des absences individuelles** des élèves fait l'objet d'une attention particulière au quotidien. Le rapport administratif journalier en est un élément central.
- ☑ Lors du constat d'absence en début de journée, si l'établissement n'a pas été averti, un **contact avec les parents<sup>5</sup>** est systématique afin de vérifier qu'il s'agit bien d'une absence connue des parents. La relation privilégiée entre les parents et l'école reste indubitablement l'élément essentiel dans le contrôle, le suivi et l'encadrement de l'absentéisme.
- ☑ Dès l'inscription et à la rentrée, les **modalités administratives** en lien avec les absences sont communiquées aux parents afin de simplifier et clarifier la communication.
- ☑ La **collaboration** continue et permanente avec le **Centre PMS** attaché à notre établissement, offre une réponse appropriée et personnalisée à chaque situation rencontrée dans le respect de chacun.
- ☑ Un **système de prise de présence électronique** est à l'étude à partir de 2015 afin d'automatiser et d'optimiser le suivi de l'absentéisme, ce qui permettra aux enseignants de se concentrer sur leur rôle pédagogique, les obligations administratives étant gérées en amont.
- ☑ Les enseignants sont attentifs au quotidien au **développement des élèves** ainsi qu'à leur état personnel et affectif, ce qui permet d'agir rapidement lorsqu'un élève semble montrer le moindre signe de mal-être.
- ☑ La problématique du harcèlement scolaire et de la violence est prise à bras le corps par l'ensemble de l'équipe éducative qui a initié un projet réflexif sur le sujet menant à des **aménagement spécifiques des cours de récréations** afin de prévenir les comportements conflictuels et les incivilités.

Au niveau secondaire :

- ☑ Afin de lutter contre l'absentéisme et de prévenir le décrochage, l'Athénée Royal de Nivelles met en place dès septembre 2015 **la prise de présence électronique en classe de secondaire**. Ce système permet un encodage immédiat des absences ou retards et assure un suivi en temps réel de l'assiduité de chaque enfant. Les présences étant également relevées par le biais de scanners de carte lors des séquences d'études en cours de journée et au repas de midi, le suivi se veut optimal.
- ☑ La communication entre l'établissement et les parents étant primordiale, les absences des élèves font désormais également l'objet d'**une notification aux parents via SMS** en cours de journée, facilitant dès lors les échanges entre les parents et l'établissement.
- ☑ Le Proviseur, les éducateurs et les parents entretiennent une **relation basée sur la confiance et la transparence**, garante d'un accompagnement favorable à l'évolution de l'enfant. Les échanges téléphoniques, par courriel ou de vive voix sont de multiples pistes exploitées pour offrir une réponse collective aux difficultés des enfants dans le cadre d'une politique proactive d'éducation.

---

<sup>4</sup> Ref. : *Projet pédagogique du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement, point D*

<sup>5</sup> Décret du 24 juillet 1997 relatif aux missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, art.67, alinéa 5 (1<sup>ère</sup> référence, ne fera plus l'objet de note ultérieure)

☑ Un dispositif de suivi scolaire est organisé pour les **élèves en absence de longue durée** grâce à une transmission par courriel des documents scolaires et bientôt via la plateforme éducative à l'usage des élèves.

☑ L'Athénée Royal de Nivelles est, par ailleurs, en **interaction permanente avec les organes partenaires**, tels le Centre Psycho Médicosocial (CPMS), le Service Jeunesse de la Zone de Police locale, le Service d'Aide à la Jeunesse, ..., selon la nature des problématiques rencontrées.

Des **réunions régulières** ont lieu entre la direction du Centre PMS, le chef d'établissement, le Proviseur de l'Athénée et la direction du Fondamental pour une concertation saine et efficace dans l'intérêt des enfants. Le début et la fin d'année sont également l'occasion de tirer les conclusions sur les actions menées en cours d'année et envisager les adaptations nécessaires pour l'année suivante.

Des réunions fréquentes entre le Centre PMS, le Proviseur et les éducateurs assurent un suivi constant des élèves qui en ont besoin et permet d'offrir l'accompagnement le plus efficace selon les compétences de chacun.

☑ A l'initiative de la zone de Police, une **concertation** a lieu au niveau communal, ce qui permet d'anticiper les problèmes graves avec les responsables du Service Jeunesse et d'apporter ensemble une réponse commune aux problèmes de décrochage scolaire à Nivelles.

## V. Les initiatives en matière d'animation culturelle, d'éducation à la citoyenneté, aux médias, à la santé, à l'environnement, de promotion des activités sportives, d'éveil à la créativité<sup>6</sup>

### 1. Education à la citoyenneté, à la santé, à l'environnement

☑ Afin d'éduquer progressivement nos élèves à la citoyenneté responsable, nous organisons régulièrement **des visites, activités ou conférences** en rapport avec cette thématique. Ces activités permettent de confronter les élèves aux problématiques du monde actuel et, à chacun, de se forger, à la lumière d'informations et de recherches plurielles, sa propre conviction, sa propre pensée, sa propre citoyenneté en autonomie.

C'est par un **travail transversal** continu que les enseignants amènent les élèves à confronter leur pensée à l'épreuve du raisonnement, de l'argumentation, de l'écoute, de la confrontation d'opinions, de la remise en question, de l'ouverture et de la tolérance pour en faire des **adultes libres de penser.**

Au niveau fondamental, les actions sont diverses :

☑ Les professeurs de cours philosophiques travaillent en proche collaboration et réunissent les élèves lors d'activités communes sur le thème de l'**éducation au civisme et à la citoyenneté** afin de construire ensemble leur propre citoyenneté par des échanges sur la vie en communauté et le civisme.

☑ Chaque année, des délégations d'élèves préparent et participent aux **célébrations officielles des festivités liées à l'Armistice et à la fin de la Seconde Guerre Mondiale** en collaboration avec la Ville de Nivelles.

☑ Les élèves découvrent sous la guidance de leurs enseignants et des professeurs de cours philosophiques divers lieux communaux en lien avec la **pluralité des orientations philosophiques et religieuses** grâce à des visites de la Maison de la Laïcité, de la Collégiale de Nivelles, ...

☑ Les élèves participent chaque année à diverses actions de sensibilisation les amenant à être acteurs de leur propre citoyenneté.

A titre d'exemples :

- 
- Récolte de vivres et objets
- UNICEF
- Fondation Père Damien
- ...

☑ La **découverte du patrimoine culturel local** est également essentielle pour l'enseignement de proximité que nous organisons. C'est pourquoi, les élèves sont amenés à appréhender, lors de visites organisées en jeu de pistes et activités ludiques de découverte, l'histoire de Nivelles, les anecdotes de la vie communale, les monuments et lieux-dits, les spécialités alimentaires locales et bien d'autres richesses propres à leur environnement immédiat.

☑ Nos élèves du degré supérieur participent activement à l'exercice de la **démocratie** et de leur **citoyenneté** à travers le « **Conseil Communal des Enfants** » à l'initiative de la Ville de Nivelles, de son bourgmestre et de l'échevinat de la Jeunesse. Les délégués au Conseil Communal des Enfants informent en amont et effectuent un retour d'informations à leurs camarades sur les dossiers abordés par le Conseil et sur les décisions prises, le tout sous la guidance bienveillante des enseignants.

---

<sup>6</sup> Décret du 24 juillet 1997 relatif aux missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, art.8

- ☑ En collaboration avec des experts universitaires, l'équipe pédagogique, éducative, administrative et ouvrière a initié, en commun, un **vaste projet de prévention** autour de la problématique du harcèlement scolaire et de la violence intra-scolaire. Les mesures effectives visant la régulation des zones des cours de récréation (zone calme, zone jeux, zone ballons,...) avec un accent important sur la convivialité des aménagements et donc des relations, permet d'anticiper et de prévenir les situations conflictuelles.
  
- ☑ Dès la rentrée 2015, nous initions la représentation démocratique interne en mettant en place les élections et rôles de **délégués de classe**, personnes ressources pour les élèves de leur classe et qui, lors de réunions d'un « **Espace de Parole** », par degré ou réunions générales, débattent avec leurs semblables de la vie de l'établissement et proposent idées et aménagements visant le bien-être commun.
  
- ☑ Des **séances de médiation**, par classe, sont organisées selon les besoins en vue de désamorcer toute situation dès son apparition et prévenir l'enlisement relationnel et psychologique.
  
- ☑ Un **projet « Collation saine et équilibrée »** est mis en œuvre depuis quelques années afin de conscientiser les élèves à l'importance d'une alimentation saine sur leur santé et leur vie quotidienne.
  
- ☑ En collaboration étroite avec le Centre PMS attaché à notre établissement, de **nombreuses séances d'information** adressées aux élèves sont organisées aux différents niveaux de l'enseignement fondamental autour de sujets divers tels l'hygiène, l'alimentation, la puberté... Ces formations sont l'occasion d'échanges entre les enfants sous la guidance de professionnels.
  
- ☑ Chaque jour, les élèves ont la possibilité de profiter d'un **potage réalisé à base de légumes exclusivement frais et issus de producteurs locaux**, ils découvrent et bénéficient ainsi d'un apport non-négligeable en énergie et en vitamines dans le respect d'une consommation éco-responsable.
  
- ☑ Un **projet « Fruits & légumes »** est mis en place en collaboration avec la Région Wallonne afin que chaque enfant bénéficie d'un fruit, d'un légume ou d'un jus gratuitement. Les bons réflexes s'apprennent en effet dès le plus jeune âge.
  
- ☑ Plusieurs fois par an, les élèves de tous niveaux participent aux « **Petits déjeuners malins** » sensibilisant les enfants à l'importance d'un petit déjeuner équilibré pour débiter la journée.
  
- ☑ Dès le fondamental, le **tri sélectif** est prévu dans les cours, les couloirs et les classes avec un objectif de conscientisation accompagné de **séances d'informations** réalisées par les enseignants ou des collaborateurs extérieurs.
  
- ☑ Nous entamons dès 2015 une **campagne de sensibilisation et d'action relative à la consommation énergétique**, aussi bien au fondamental qu'au secondaire, en lien avec l'opération nationale « **ON-OFF** ».

Les actions propres au secondaire sont, elles aussi, nombreuses :

- ☑ Parmi nos actions, nos élèves du secondaire pratiquent:
  - des débats citoyens en classe ou avec des représentants des partis politiques démocratiques sur des thèmes divers (politique, société, philosophie,...) mais ayant pour but d'offrir la possibilité du débat entre nos élèves, hommes et femmes politiques.
  - un engagement humain et altruiste par leur participation volontaire à des projets humanitaires, à l'image du « Défi Belgique Afrique » (DBA).
  - une sensibilisation au commerce équitable par le biais du chalet des « Jeunes Magasins du Monde - OXFAM » dans la cour de récréation et de la vente de produits Fairtrade® à

consommation responsable.

- ...

Nous mettons également en place divers processus en vue d'aiguiser le désir d'information, d'action de nos élèves et leur exercice de la citoyenneté à tous niveaux.

☑ La prise de conscience de l'importance d'une **consommation éco-responsable** et des démarches respectueuses de l'environnement doit également être au centre de notre quotidien. Dans ce cadre, nous lançons une campagne de sensibilisation à l'environnement et au **tri sélectif** dès le premier degré. Ceci s'accompagne de la mise en œuvre pratique dans l'établissement par un partenariat avec les professionnels du traitement des déchets. Une attention particulière sera aussi accordée à informer sur la saisonnalité des aliments, l'impact de certaines importations alimentaires et le concept même d'empreinte écologique.

☑ Nous prévoyons la mise en place d'un audit écologique et d'une étude sur l'empreinte carbone de l'établissement afin d'envisager les moyens à développer pour compenser l'**empreinte écologique** de l'établissement.

☑ **L'alimentation saine et équilibrée** est aussi un enjeu majeur et est au centre de la vie à l'Athénée Royal de Nivelles. Les menus et les sandwiches proposés offrent, le temps d'un repas sain, énergie et forces nécessaires à la concentration pour toute la journée. (**voir II. Présentation de l'Athénée Royal de Nivelles; 4. Alimentation et restauration**)

☑ L'exercice de la citoyenneté en société par la pratique de la **démocratie locale** est également primordial.

Nous organisons un lieu d'échange représentant toutes les classes de l'établissement.

Au fondamental, un Espace de parole réunit les délégués élus de chaque classe pour évoquer les améliorations possibles à apporter à leur milieu de vie.

Au secondaire, le **Conseil des délégués** se réunit régulièrement afin d'envisager les mêmes thématiques. Les délégués (un délégué, un délégué-adjoint par classe) qui le composent sont élus démocratiquement par suffrage au mois de septembre. Les délégués sont réunis par le Bureau des délégués, par degré et collégalement. Les propositions sont transmises au chef d'établissement qui envisage avec le Bureau des délégués les réponses pouvant être apportées aux demandes des élèves.

Par extension, les élèves sont également représentés au sein du **Conseil de Participation**, à l'instar des parents, des enseignants et de la direction. Leur avis y est considéré à l'égal de chaque composante comme le prévoit la législation.

Les élèves de 6<sup>e</sup> année sont représentés par un Comité élu démocratiquement (à bulletin secret) en vue de superviser et organiser les actions d'intérêt collectif visant le financement de leur voyage de fin d'année.

☑ Nous réalisons également **des séances d'information** à l'usage des adolescents pour les sensibiliser à l'alimentation saine, aux risques d'obésité, aux maladies cardio-vasculaires et au diabète pour leur permettre de comprendre comment « Manger mieux, pour vivre mieux ».

☑ **L'éducation à la santé** revêt un caractère tout aussi important, c'est pourquoi, avec nos partenaires (Centre PMS, Planning familial, Info Sida,...) nous organisons diverses informations à l'adresse des élèves tout au long de leur parcours au secondaire :

- L'hygiène et la puberté
- Le Sida et les maladies sexuellement transmissibles (MST)
- La sensibilisation aux assuétudes
- Conférences diverses organisées par le Centre PMS sur les thèmes de la santé et autres...

- Participation au projet EVRAS - L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle à l'école

## 2. Education aux disciplines sportives et au sport-détente

Au niveau fondamental, les activités sportives sont bien entendu mises à l'honneur :

- ☑ Les élèves suivent un **programme sportif** prévu dans l'organisation de leur semaine en compagnie d'un maître spécial au rythme de 2 périodes par semaine au niveau primaire et de psychomotricité au niveau maternel.
- ☑ Des **activités spécifiques** sont également régulièrement organisées en **collaboration avec l'ADEPS** lors de journées sportives dans l'établissement et à l'extérieur.
- ☑ Les élèves participent à des **rencontres sportives inter-classes et inter-écoles** dans un esprit de saine émulation.
- ☑ Les élèves du degré supérieur découvrent certains **sports moins connus** (par exemple, la crosse canadienne) dans **les infrastructures sportives de l'implantation du secondaire**, avenue du Centenaire.
- ☑ En **collaboration avec des clubs sportifs locaux**, comme le Royal Pingouin Hockey Club de Nivelles, nous organisons des activités de découverte sportive en phase avec le niveau d'étude et les aptitudes propres à la discipline sportive.
- ☑ L'établissement est également partenaire de l'**opération « Mon sport, mon école »** initiée par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de Sport-Adeps et organise dans ce cadre des cours de Taekwondo sur le temps de midi.

Au niveau secondaire :

- ☑ L'Athénée Royal de Nivelles met à disposition des **infrastructures sportives multiples** et pluridisciplinaires favorisant l'exercice du sport comme médium de santé, de détente, de dépassement de soi et de renforcement de la confiance en soi.

Dans le cadre des cours d'éducation physique, les infrastructures à leur disposition sont :

- Un Hall Omnisport spacieux (pour la pratique du basketball, futsal, badminton, volley,...)
- Une Salle de Danse & Fitness (idéale pour les cours collectifs ou le saut athlétique)
- Une Salle de gymnastique sportive & sports collectifs ballons (revêtement en parquet)
- Une Salle de musculation/Fitness (équipée avec des appareils professionnels)
- Un Terrain de football (en herbe naturelle) en extérieur
- Une Zone verte multisports non tracée (Ultimate frisbee, baseball, ...)
- Des Terrains de mini-foot et basketball en extérieur

Nous envisageons également à l'avenir la rénovation de la surface extérieure comportant deux terrains de tennis en un espace tennis & multisports, voire l'aménagement supplémentaire d'un Agora Espace multisports et de zones d'activités extérieures.

- ☑ Outre les cours d'éducation physique, les professeurs proposent des **séances de sports en extra-scolaire**, après l'horaire normal des cours, axées sur le badminton, le football en salle, le tennis de table, ... Ces séances mêlent élèves et professeurs d'éducation physique et de cours généraux autour de la pratique sportive.
- ☑ Le sport et l'émulation créée par la saine compétition est mise en avant par les professeurs via diverses **activités et compétitions interscolaires**. La participation à des compétitions inter-écoles

dans divers sports est répétée sur base annuelle.

- ☑ Une collaboration avec des **partenaires institutionnels et sportifs** permet d'encadrer les élèves dans des activités sportives récurrentes :
  - la Ville de Nivelles : « Olympiades sportives de Nivelles », « Promotion mobilité » et « Student party », journée récréative et sportive de fin d'année à l'échelle nivelloise.
  - la Haute Ecole Paul Henri Spaak : Les « Labos de sports » et « Pro vélo »
  - les Fédérations sportives et l'ADEPS (Journées sportives et cross inter-scolaires)
  - ...
- ☑ Grâce à notre collaboration avec la **Défense Nationale et la division des para-commandos de Flawinne**, les élèves de 6<sup>e</sup> primaire vivent une journée sportive et physique hors du commun.
- ☑ Chaque année, des professeurs de l'établissement organisent un **séjour au ski** lors du congé de détente sur base volontaire.

### 3. Animation culturelle, scientifique, éducation aux médias et éveil à la créativité

- ☑ Un **partenariat existe avec l'Académie de la Fédération Wallonie-Bruxelles** permettant l'inclusion musicale et, entre autres, l'organisation sur le site Bléval pour nos **élèves de 5 à 7 ans** d'une **formation musicale gratuite et plurielle**.
- ☑ Tous les élèves de maternelle et du premier degré de l'enseignement primaire bénéficient d'une **animation musicale originale hebdomadaire** par le biais d'une animatrice extérieure spécialisée, en étroite collaboration avec les enseignants, mêlant chants, musiques, découverte d'instruments et comptines.
- ☑ Nous avons initié, dans le cadre de l'appel à projets « **Ouverture aux Langues et à la Culture** » deux projets distincts mais complémentaires. Au fondamental, un programme autour de la **langue italienne, la découverte de sa culture et son patrimoine** est dispensé au rythme d'une période par semaine. Au secondaire, des **cours de chinois** (langue parlée, graphie et culture) sont abordés avec un professeur natif le mercredi après-midi sur base volontaire.
- ☑ Dès le maternel, les élèves réalisent la **visite de musées, sites naturels ou villes historiques** au sein de la commune ou dans la région.
- ☑ Chaque année, en maternel et en primaire, certaines classes partent en **classes de dépaysement** (de forêt, de mer, de ville,...) alliant activités pédagogiques, culturelles et sportives en stage résidentiel.
- ☑ Les élèves participent à tous niveaux (maternel et primaire) à des ateliers réguliers axés sur les sciences dans le cadre du projet « **Cap Sciences** » proposant un **vaste choix d'animations ludiques**, adaptées à l'âge, aux capacités et aux intérêts des élèves, qui mettent les sciences à l'honneur dans les classes.
- ☑ Dans le cadre d'une collaboration avec « **Cap horizon** », nous organisons, pour tous les niveaux, des **ateliers spécifiques de découverte autour de thèmes d'éveil**, qu'ils soient géographiques ou historiques.
- ☑ Dès 2015, avec le soutien du Lion's Club, nous installons de multiples « **hôtels à insectes** », lesquels permettront aux enfants d'être en contact avec la biodiversité et le monde animal, en le découvrant par observation, analyse et expérimentation sur site.
- ☑ Au niveau fondamental, nous disposons de **trois cyberclasses** offrant la possibilité aux élèves de se familiariser avec l'usage de l'outil informatique. Nous prévoyons d'élargir les infrastructures existantes dès 2015.

Au secondaire,

- ☑ Une **Journée Récréative**, ouverte à tous, est organisée annuellement afin de rassembler les élèves actuels, les anciens élèves, les professeurs et anciens professeurs autour de la vie de l'établissement. De multiples activités y sont proposées et permettent aux personnes désireuses de découvrir l'Athénée de pouvoir le faire dans un contexte festif. Les expositions sur les réalisations des élèves, les voyages d'études, les activités et sorties scolaires y sont présentées ; des expériences scientifiques amusantes y sont mises en scène et des rencontres sportives organisées avec la possibilité de se restaurer lors de pauses bien méritées.
- ☑ Tout au long de l'année, les élèves, sous le bienveillant accompagnement d'une équipe de professeurs enthousiastes, préparent le **spectacle des élèves de l'Athénée** dont plusieurs représentations ont lieu lors de la Journée Récréative, sous les feux des projecteurs, avec un résultat toujours époustouflant de partage et de plaisirs.
- ☑ Les **visites de musées et les sorties scolaires** en relation avec les différentes disciplines sont nombreuses. Parmi elles :
  - Le voyage en famille et en immersion des élèves de 3<sup>e</sup> année Langue Moderne I - Néerlandais aux Pays-Bas (Leiden)
  - Le voyage en famille et en immersion en langue anglaise des élèves de 4<sup>e</sup> année en Angleterre (Leeds, Canterbury, ...)
  - Le traditionnel voyage culturel et de détente des élèves de 6<sup>e</sup> année (Sicile, Italie du Nord,...)
  - Des représentations de théâtre en lien avec les thématiques abordées au cours de français des différents niveaux
- ☑ Chaque année, les élèves ont la possibilité, sur base volontaire, de participer à des séjours linguistiques en Angleterre pendant les vacances de printemps et les vacances d'été.
- ☑ Les élèves souhaitant découvrir d'autres facettes du théâtre peuvent, sur base volontaire, obtenir à prix réduit un **abonnement au Théâtre Jean Vilar de Louvain-la-Neuve** pour la saison théâtrale dont ils pourront découvrir les spectacles en compagnie de professeurs débordant d'intérêt pour l'art de la scène.
- ☑ Les élèves de 6<sup>e</sup> année participent en début d'année à un **stage écologique et scientifique** à Mirwart (Belgique) permettant de donner corps à la matière du cours de biologie relative à la classification des espèces et à l'écologie.
- ☑ Les cours de sciences sont dispensés dans **plusieurs laboratoires propres aux disciplines** (Physique, Biologie, Chimie). Au premier degré, certains **locaux mixtes** allient espace-classe et espace d'expérimentation pour une manipulation indispensable à l'appropriation des compétences et des concepts scientifiques.
- ☑ Dès le premier degré, pour concrétiser, contextualiser l'apprentissage scientifique et établir des liens forts entre le matériau et l'analyse, les professeurs mettent les élèves en contact avec un biotope naturel en libre évolution au sein de l'établissement via la **mare écologique et didactique** au sein de l'établissement. Ils peuvent observer faune et flore, plantes et insectes ou prélever des échantillons et les analyser en classe avec du matériel scientifique récent.
- ☑ L'Athénée Royal de Nivelles dispose de **matériel scientifique d'expérimentation et d'observation de pointe**, dont des microscopes de précision. Par ailleurs, grâce au travail quotidien de notre préparatrice scientifique, élèves et professeurs peuvent réaliser des expériences multiples avec des préparations, des solutions, des échantillons et du matériel de qualité entretenu avec soin avec un souci réel pour la sécurité.
- ☑ L'Athénée Royal de Nivelles s'inscrit à partir de la rentrée 2015 dans un **projet Web Radio** de la Fédération Wallonie-Bruxelles consacré à la découverte du média radiophonique et à la création d'une radio au sein de l'établissement. La réalisation complète, rédactionnelle et technique, de

l'émission est effectuée par les élèves avec l'aide de professeurs et d'un responsable du projet. La diffusion est assurée en différé via la plateforme de l'établissement et au sein de l'établissement pendant la récréation et les temps de midi.

☑ A la demande des élèves et de leurs professeurs, l'Athénée Royal de Nivelles se dote d'une **équipe de rédaction presse**, composée d'élèves et de professeurs, destinée à raconter notre école et nos activités à travers un travail journalistique au sein d'un magazine interne. Le mode de diffusion est décidé par l'équipe, le recours au format papier, au format numérique ou web étant lui-aussi un choix rédactionnel.

☑ Dans le cadre du **programme « Expedis »** de la Fédération Wallonie-Bruxelles, certains de nos élèves participent à des séjours scolaires individuels (basés sur la mobilité scolaire) dans une autre communauté linguistique en Belgique ou au sein d'un autre pays européen pour une durée extensible de un mois à un an. Nous leur offrons l'encadrement nécessaire à la mise en œuvre de ce projet.

☑ Ouvert sur le monde, la diversité et les autres cultures, l'Athénée Royal de Nivelles accueille régulièrement des élèves étrangers à travers des **programmes d'échanges internationaux**. Ces élèves joignent, lors de leur passage dans notre établissement, le partage de leur culture d'origine avec nos élèves et un apprentissage immersif du français.

Autant de possibilités pour nos élèves d'élargir leur horizon culturel et d'apprendre de l'ouverture à l'autre.

☑ La collaboration avec l'**Académie de la Fédération Wallonie-Bruxelles**, occupant à l'heure actuelle une partie de nos locaux et la diffusion des informations relatives aux cours de musique y étant dispensés offrent à nos élèves la possibilité de découvrir la danse et la musique ou de parfaire leur maîtrise de leur instrument de prédilection en marge du cadre scolaire.

☑ Nous visons la mise en place **d'ateliers d'expression corporelle et théâtrale et d'arts graphiques** pour nos élèves aux talents et intelligences multiples. La **créativité** est aussi une voie d'épanouissement vers la confiance en soi.

☑ La relance des **clubs d'échecs et de guitare** fait également partie de nos objectifs grâce à l'aide de certains professeurs.

☑ A partir de 2015, une envie est la mise en œuvre d'une **chorale** formée d'élèves de tous niveaux sous la guidance du professeur de musique.

☑ Nous souhaitons également joindre le programme francophone des **« Jeunesses musicales »** pour faire découvrir à nos élèves du premier degré styles et contes musicaux variés et internationaux, s'ouvrant ainsi aux cultures et sonorités du monde.

## VI. Choix pédagogiques et actions prioritaires mis en œuvre pour favoriser l'accueil d'élèves à besoins spécifiques

L'architecture des bâtiments situés Rue Bléval et Avenue du Centenaire, rend difficile l'accès aux personnes à mobilité réduite. Un accès PMR partiel à ces bâtiments est néanmoins possible via l'entrée principale (Bléval) et le préau inférieur à l'arrière du bâtiment (Secondaire) équipé de rampes d'accès. L'implantation de Tumerelle étant quant à elle une construction de plein pied, l'accès PMR y est plus aisé. Même si l'infrastructure de l'établissement peut être un frein à l'intégration des élèves à handicap moteur ou mobilité réduite, des aménagements particuliers sont encore à prévoir dans le cadre de la réfection de la cour et du parking.

Au niveau fondamental,

- ☑ Nous réalisons, dans l'intérêt des enfants, différentes **intégrations d'élèves** à besoins spécifiques sous les diverses formes cadrées par la législation en la matière en ce compris pour les troubles instrumentaux, mieux diagnostiqués depuis quelques années.
- ☑ Une **plateforme web d'accompagnement des élèves « Dys- »** sera mise en œuvre dès septembre 2015 pour une plus grande efficacité du suivi au quotidien en collaboration avec les parents et les professionnels du corps médical suivant l'enfant.
- ☑ Nous organisons des interactions avec des **logopèdes intra- et extramuros** en collaboration avec le Centre PMS attaché à l'établissement.

Au secondaire,

- ☑ L'Athénée Royal de Nivelles se dote d'une « **Cellule Dys-** », composée d'enseignants spécifiquement formés, ayant pour objectif d'accompagner les élèves souffrant de troubles « dys- » diagnostiqués et de servir de relais à l'équipe éducative vers l'enfant et ses parents, tout en proposant diverses pistes d'adaptation des ressources et documents plus adaptés aux difficultés de l'élève. Le Centre PMS est également un interlocuteur privilégié dans l'aide qui peut être apportée aux élèves à besoins spécifiques.
- ☑ L'utilisation des nouvelles technologies ouvrira un nouveau champ des possibles pour les élèves à besoins spécifiques, via **une plateforme spécifique aux troubles « dys- »**, la mise à disposition des documents par voie informatique ou des outils technologiques innovants sur le plan pédagogique. (cfr XII. La technologie au service des apprentissages)

La plateforme web facilitera les échanges entre les professionnels du secteur médical et l'établissement quant aux modalités spécifiques les plus adaptées aux élèves dont ils sont en charge du suivi.

Il ne s'agit en rien de se substituer aux professionnels mais d'adapter, autant que possible, nos contenus et pratiques pédagogiques dans l'intérêt des élèves.

Les élèves présentant d'**autres besoins spécifiques** (troubles de l'attention, haut-potentiel,...) feront l'objet d'une attention toute particulière, en collaboration avec le Centre PMS, afin de définir comment répondre à ces besoins et adapter au mieux l'environnement d'apprentissage pour ces élèves.

## VII. Du continuum entre l'enseignement primaire et secondaire & de la continuité entre niveaux scolaires<sup>7</sup>

Au fondamental,

- ☑ Des **concertations hebdomadaires formelles et informelles** sont organisées au sein des écoles fondamentales autour de l'évolution des enfants et des remédiations nécessaires.
- ☑ Une **concertation sur l'organisation des apprentissages** horizontale et verticale est réalisée tout au long de l'année afin de permettre la continuité et la cohérence des contenus et des attentes entre les différents niveaux d'études.
- ☑ La **transmission des documents administratifs à caractère pédagogique** (tels cahiers de matières vues, programmations, cahier-élève de référence...) est assurée avec rigueur, entre tous les niveaux (maternel et primaire), afin de permettre à chaque enseignant de disposer de toutes les données pédagogiques et didactiques en lien avec les prérequis et les difficultés de leurs élèves.
- ☑ La **coordination primaire-secondaire** est dès 2015 organisée en cours d'année entre les enseignants du dernier degré du fondamental et les enseignants du 1<sup>er</sup> degré secondaire. Ceci permet aux enseignants d'échanger sur leurs difficultés propres et de mettre en commun les expériences et les besoins en vue de faciliter, pour les élèves, la transition entre la 6<sup>e</sup> primaire et la 1<sup>ère</sup> secondaire.
- ☑ En début d'année, les élèves de 1<sup>ère</sup> année ayant suivi une 6<sup>e</sup> année primaire à l'Athénée Royal de Nivelles font l'objet d'une **réunion de communication** entre leurs instituteurs de 6<sup>e</sup> année primaire et les professeurs du 1<sup>er</sup> degré afin de transmettre les informations nécessaires à l'accompagnement de leurs nouveaux élèves.
- ☑ Au fondamental comme au secondaire, une **coordination horizontale** a aussi lieu en continu entre professeurs de même discipline afin d'assurer la cohérence des apprentissages et de réaliser autant que possible des épreuves communes pour les élèves de même niveau et même orientation. Une **coordination verticale ponctuelle** permet aussi de redéfinir les compétences nécessaires pour suivre dans l'année supérieure et de s'accorder sur les éléments clés de l'apprentissage au sein d'une même discipline.
- ☑ L'ensemble des équipes pédagogiques et éducatives s'inscrit dans le projet commun qui est celui de l'Athénée Royal de Nivelles, sans distinction de niveau d'enseignement ou d'implantation géographique. Les **interactions entre enseignants de tous niveaux** sont donc de plus en plus fréquentes, qu'elles soient d'ordre pédagogique, organisationnel ou festif.
- ☑ A la rentrée, un **petit-déjeuner convivial d'accueil** est organisé pour les élèves de 1<sup>ère</sup> année secondaire avec l'ensemble de l'équipe éducative, rassemblant parents, enfants et professeurs pour une transition en douceur.
- ☑ La transition vers le secondaire nécessite une préparation psychologique des enfants qui nous amène à organiser une **visite** pour les élèves de **6<sup>e</sup> primaire** au sein de l'implantation Secondaire afin de découvrir les cours et les bâtiments tout en participant à divers ateliers scientifiques, mathématiques et linguistiques leur permettant d'imaginer de quoi sera fait leur quotidien en 1<sup>ère</sup> secondaire.
- ☑ Une **réunion d'information aux parents des futurs élèves de 1<sup>ère</sup> année secondaire** est organisée

---

<sup>7</sup> Décret du 24 juillet 1997 relatif aux missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, art.14 ; Projet pédagogique du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement, point D

afin d'informer les parents sur l'organisation du 1<sup>er</sup> degré, le fonctionnement de l'Athénée et de leur faire découvrir nos infrastructures diverses.

- ☑ A la rentrée de septembre, lors de la **journée d'accueil**, les élèves de 1<sup>ère</sup> secondaire participent à un **jeu de piste** dans l'établissement alliant questions de culture générale et orientation sur le site. Un moyen amusant et ludique pour appréhender son nouvel environnement.
- ☑ En début d'année scolaire, les parents des élèves de 1<sup>ère</sup> année secondaire sont invités à une **réunion de contact** avec les titulaires, ce qui a pour but de répondre aux questions des parents et de prendre le pouls de l'adaptation des enfants à l'enseignement secondaire.
- ☑ Des **réunions d'information ciblant les grilles de 3<sup>e</sup> année et 5<sup>e</sup> année** sont prévues afin d'aborder les différentes grilles proposées au sein de l'Athénée, d'en exposer les objectifs généraux et de répondre aux questions légitimes de parents et des élèves avant d'effectuer leur choix définitif pour l'année à venir.
- ☑ **L'harmonie** au sein de l'établissement doit pouvoir être garantie également au sein des membres du personnel. Pour ce faire, nous prévoyons de mettre en place :
  - un **dispositif d'accueil des nouveaux collègues** (et **élèves** hors 1<sup>ère</sup> année) afin de faciliter l'intégration dans les équipes
  - un **groupe de paroles et d'écoute** pour permettre l'échange neutre entre collègues sur les pratiques et difficultés éventuelles dans leur exercice professionnel.

#### La relation parents-école

Au fondamental,

- ☑ En début d'année, une **réunion d'information aux parents** est tenue afin de les entretenir, avec le Centre PMS, des projets propres à l'école et de la vie de celle-ci. A cette occasion, les parents visitent l'école et les classes en compagnie des titulaires pour des détails plus précis sur le cursus de leur enfant.
- ☑ Les **réunions de parents** ont lieu en cours d'année, après chaque bulletin, pour assurer une saine communication entre tous les acteurs de cette relation, faire le point par rapport la situation de l'enfant et envisager ensemble les moyens à mettre en oeuvre.
- ☑ Les **contacts entre les parents et l'école** sont naturels et fréquents selon les besoins et tous les modes de communication existants sont utilisés.
- ☑ Les enseignants préparent annuellement avec les élèves la **« Fête des grands-parents »**, occasion de les mettre à l'honneur et de profiter du spectacle qui leur est dédié, présenté par les enfants.

Au secondaire,

- ☑ Les **réunions des parents** sont organisées à plusieurs moments dans l'année, à proximité des bulletins et consistent en une opportunité d'échanges entre les parents et les professeurs. C'est l'occasion de mettre en évidence les besoins ou difficultés de l'élève et d'envisager la suite de l'année.
- ☑ En début d'année scolaire, une **réunion de contact** est prévue entre les **parents d'élèves de 1<sup>ère</sup> année secondaire et les titulaires** afin d'aborder l'adaptation des enfants en 1<sup>ère</sup> année et de répondre aux questions de parents.
- ☑ La **communication vers les parents** est un atout essentiel dans la bonne évolution des élèves. C'est pourquoi les demandes ou inquiétudes des professeurs et éducateurs comme des parents se font en continu, tout au long de l'année, par le truchement du journal de classe.

- ☑ Les éducateurs et le Proviseur entretiennent des **contacts réguliers, par téléphone ou par mail**, avec les parents des élèves faisant l'objet d'un suivi particulier pour des raisons de santé, d'absentéisme scolaire, de discipline ou toute autre raison le justifiant. Cette communication saine est nécessaire à une collaboration efficace.
- ☑ Les éducateurs, les professeurs et la direction sont en cours d'année à l'écoute des demandes et disponibles pour des **rencontres ponctuelles avec les parents** selon leurs disponibilités mutuelles.
- ☑ Une **plateforme Web pour les parents**, mise en œuvre par notre partenaire informatique, permettra à terme aux parents de disposer des informations relatives à la vie de l'établissement telles le planning de l'année, les modalités d'examens, les horaires, les documents à rentrer en cours d'année, les soutiens,... Cette plateforme permettra également bientôt aux parents d'accéder au bulletin de leur enfant et, dès que possible, au Plan Individuel d'Apprentissage pour les élèves de 2<sup>e</sup> complémentaire.

## VIII. De la construction d'un projet de vie scolaire et professionnelle<sup>8</sup>

- ☑ La guidance des élèves dans leur projet scolaire ne peut se concevoir que par la **disponibilité des enseignants** et la **confiance mutuelle** entre l'élève, les parents et l'enseignant. Les enseignants et éducateurs sont en permanence à l'écoute des élèves et, selon les affinités, rassurent, recadrent, remotivent, accompagnent et dynamisent personnellement l'élève dans sa construction et son parcours scolaire. Un groupe de professeurs constitue à cet effet, pour les interventions d'urgence, une **Cellule Coaching scolaire**.
- ☑ Les élèves de 2<sup>e</sup> année secondaire et de 2<sup>e</sup> année complémentaire sont amenés à **découvrir les options existantes au 2<sup>e</sup> degré offrant des débouchés directs vers une activité professionnelle** en partenariat avec d'autres établissements scolaires.
- ☑ Le Centre PMS réalise des **permanences hebdomadaires** au sein de l'établissement pour les élèves et leurs parents souhaitant être accompagnés en matière d'**orientation scolaire** et de bien-être psycho-affectif.
- ☑ Des **informations relatives à l'orientation scolaire** sont également proposées par le Centre PMS à divers moments de la scolarité pour présenter les options qui s'offrent aux élèves et répondre à leurs questions.
- ☑ Au 3<sup>e</sup> degré, les élèves sont progressivement confrontés au monde du travail et de l'entreprise et amenés à envisager leur avenir professionnel.
  - Pour ce faire, diverses **séances d'informations sur les études supérieures** sont réalisées en collaboration avec les Universités (ULB) et les Hautes Ecoles.
  - La découverte de sa voie professionnelle passe aussi par des échanges avec des professionnels, des entrepreneurs, des innovateurs,..., lors de **rencontres professionnelles** au sein de l'établissement.
- ☑ En 6<sup>e</sup> année secondaire, les élèves réalisent un **stage en entreprise**, de préférence dans le secteur d'activité vers lequel ils se destinent afin de tenter une première expérience dans le milieu professionnel et le métier qu'ils envisagent pour leur avenir. Un **rapport de stage** est rédigé par l'élève afin de faire le bilan de son expérience et de passer celle-ci au filtre de ses propres envies et de son ambition.
- ☑ Les compétences informatiques étant au centre de la société moderne, nous proposons à nos élèves du 3<sup>e</sup> degré, en marge d'une utilisation régulière des technologies de l'information, une **formation spécifique à la rédaction informatique** initiant au code rédactionnel et bonnes pratiques en matière de présentation et de rédaction des documents informatiques (titrages, table des matières, bibliographie,...).

Nous favorisons de manière générale le développement de soi, porteur de sens, l'engagement et la prise de responsabilité(s) dans les projets comme dans son cursus et son orientation, qu'elle soit scolaire et professionnelle.

---

<sup>8</sup> Ref. : Décret du 24 juillet 1997 relatif aux missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, art.22

## IX. Organisation du premier degré de l'enseignement secondaire<sup>9</sup>

Au premier degré, les élèves ont deux années pour acquérir les compétences attendues au terme du degré. Par les nouvelles dispositions décrétales modifiant les dispositions relatives au premier degré de l'enseignement secondaire, l'année complémentaire ne sera organisée que pour les élèves faisant face à des difficultés et lacunes au terme de la 2<sup>e</sup> année.

☑ Conscient des enjeux, l'Athénée Royal de Nivelles a fait le choix de proposer aux élèves accédant à la 2<sup>e</sup> année commune mais présentant, des difficultés en mathématiques, français ou langues modernes, la grille **FLEX**.

La grille **FLEX** permet, en marge de la formation commune à tous les élèves de 2<sup>e</sup> année commune, d'offrir des heures de **soutien spécifique** en phase avec les besoins de l'élève. L'objectif de cette grille est de fournir aux élèves un soutien particulier dans deux disciplines pour palier les lacunes immédiates et de poursuivre, dans les meilleures conditions, vers l'année supérieure tout en conservant une grille identique à tous les élèves de 2<sup>e</sup> année.

☑ L'année complémentaire organisée au terme de la deuxième année a fait l'objet d'une attention particulière. L'Athénée Royal de Nivelles a fait le choix de n'accueillir, en **2<sup>e</sup> complémentaire**, que les élèves ayant fréquenté l'établissement au premier degré. Afin de remplir notre mission visant à faire bénéficier les élèves d'un plan individualisé d'apprentissage basé sur ses propres difficultés, il a été décidé d'accroître le nombre d'heures en mathématiques (6h), français (6h), sciences (4h) et langues modernes (5h). Ces heures sont l'occasion d'un travail accompagné, dans ces disciplines, propice à la remédiation individualisée pour les élèves qui en éprouvent le besoin et au dépassement pour les élèves ne présentant pas de difficultés dans ces disciplines.

☑ Afin de préparer efficacement les élèves de 2<sup>e</sup> année complémentaire au 2<sup>e</sup> degré (3<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup> année), les élèves pourront, avec l'accord du Conseil de classe et selon les convergences offertes par les horaires, assister à certaines heures aux cours de 3<sup>e</sup> année et ainsi anticiper les contenus de 3<sup>e</sup> année dans les disciplines pour lesquelles les compétences du 1<sup>er</sup> degré sont d'ores et déjà atteintes.

---

<sup>9</sup> Ref. : Décret du 24 juillet 1997 relatif aux missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, art.15

## X. Démarches favorisant le soutien et la réussite des élèves en difficultés d'apprentissage<sup>10</sup>

Au fondamental comme au secondaire, nous développons la pratique de la **Pédagogie Différenciée** afin de proposer à chaque élève d'évoluer à son propre rythme et de bénéficier d'une approche personnalisée dans ses difficultés individuelles.

Au fondamental,

- ☑ Des **remédiations hebdomadaires dans la grille horaire** sont organisées grâce aux dispositions d'encadrement au premier degré de l'enseignement primaire.
- ☑ Dès le maternel, les classes sont organisées en **ateliers**. Les classes sont divisées géographiquement en **zones d'activité distinctes** (coin bibliothèque, coin théâtre, coin *douillet*, coin construction,...) ce qui favorise dès le plus jeune âge l'acquisition de l'autonomie et l'apprentissage de la vie sociale au sein du groupe-classe.
- ☑ Dès 2015, nous lançons un **projet « Mieux dans son corps, mieux à l'école »** basé sur la méthode Félicitée aidant à développer chez les élèves leur plein potentiel, à gérer leurs angoisses, à les motiver pour l'apprentissage et à améliorer l'estime de soi et la concentration comme facteurs indispensables pour des conditions de travail optimales.
- ☑ Les titulaires du 3<sup>e</sup> degré de l'enseignement primaire organisent des **remédiations spécifiques et ponctuelles** chaque semaine.
- ☑ Nous réalisons un **dossier individuel de soutien** pour les élèves éprouvant des difficultés. Ce dossier d'accompagnement, donnant un relevé des actions entreprises, est voué à être consultable par les professionnels qui encadrent l'enfant voire éventuellement le nouvel établissement fréquenté par un élève qui nous quitterait en cours de scolarité si le suivi le nécessite.
- ☑ Les élèves fréquentant une **année complémentaire** au fondamental font également l'objet d'un **dossier individuel** visant à organiser et encadrer l'accompagnement des élèves.
- ☑ Des périodes d'**adaptation à la langue** sont organisées selon les normes d'encadrement et les besoins constatés pour les enfants en déficit de maîtrise de la langue de l'enseignement.
- ☑ Des **ateliers communs 5 à 8 ans** sont organisés pour des échanges transversaux et une émulation naturelle. Ceci facilite également la différenciation; la remédiation et le dépassement.
- ☑ A partir de 2015, nous projetons l'organisation d'un **stage résidentiel préparatoire à l'épreuve externe du Certificat d'Etudes de Base (CEB)** en Centre de dépaysement pour les élèves de 6<sup>e</sup> primaire alliant travail et activités sportives. Par ailleurs, des publications spécifiques à ces épreuves sont fournies aux élèves dans le cadre de ce travail préparatoire.

Au niveau secondaire, de multiples dispositifs visant le soutien et la réussite des élèves en difficultés sont mis en place aux premier, deuxième et troisième degrés.

Ces dispositifs couvrent à la fois un accompagnement de proximité, des remédiations ponctuelles et renforcements au sein de différentes disciplines et des ateliers spécifiques visant les stratégies transversales d'apprentissage ou le dépassement.

\_\_\_\_\_ Au premier degré

<sup>10</sup> *Projet éducatif du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement, point 4 ; Projet pédagogique du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement, point E*

- ☑ Des **remédiations dans la grille horaire** des élèves de 1<sup>ère</sup> année sont prévues pour des remédiations ponctuelles en lien avec une difficulté spécifique. Au besoin, les activités complémentaires (4 périodes), ne faisant pas l'objet d'une évaluation certificative, peuvent être remplacées par des activités de remédiations plus profondes si l'accompagnement le nécessite.
- ☑ En marge de la grille horaire, des cours de **soutien spécifique** sont organisés pour les élèves du 1<sup>er</sup> degré dans les branches principales.
- ☑ En 2<sup>e</sup> année commune, une **grille appelée « FLEX »**, pour sa flexibilité en terme de soutien scolaire, est proposée, sur avis du Conseil de Classe, afin d'accompagner les élèves présentant des difficultés en fin de 1<sup>ère</sup> année. (voir IX. Organisation du premier degré de l'enseignement secondaire)
- ☑ Les élèves fréquentant l'année complémentaire organisée au terme de la 2<sup>e</sup> année commune bénéficient d'une **grille spéciale 2S** alliant des périodes supplémentaires (en mathématiques, français, langues modernes et sciences) dont des travaux dirigés individualisés, et un entretien des connaissances et compétences dans les autres disciplines. (voir IX. Organisation du premier degré de l'enseignement secondaire)
- ☑ Un **Plan Individuel d'Apprentissage (PIA)** est rédigé pour les élèves fréquentant la 2<sup>e</sup> complémentaire et permet d'identifier clairement l'acquisition des compétences dans les différentes disciplines et, *a fortiori*, d'identifier les compétences non-(encore)-acquises nécessitant une forte attention.

Cette modalité est destinée à être étendue aux élèves qui, en cours de 2<sup>e</sup> année commune, présentent des lacunes importantes afin de tenter de mettre en place au mieux l'encadrement nécessaire pour viser la réussite du premier degré.

Le **Plan Individuel d'Apprentissage (PIA)** sera désormais rédigé sous forme informatique reprenant en substance toutes les compétences reprises dans les *Socles de compétences*. Afin d'améliorer la communication parents-enfant-école autour du PIA, nous visons, avec notre partenaire informatique, à mettre en œuvre un système de consultation via une plateforme web qui facilitera le suivi en continu par les parents.

- ☑ Les élèves du 3<sup>e</sup> degré participeront à partir de 2015 à un **tutorat pour les élèves du 1<sup>er</sup> degré**. Choisis pour leurs aptitudes propres par les professeurs, ils rencontreront selon un horaire fixé (sur le temps de midi ou en fin de journée) des élèves du 1<sup>er</sup> degré. Ce travail s'effectuera, normalement exclusivement, en binôme, entre le tuteur et son élève.

\_\_\_\_\_ Tous degrés

- ☑ Un **centre de documentation** à l'usage des élèves permettra les recherches documentaires et littéraires dans des livres et collections de référence et via des ressources informatiques et internet (sur les ordinateurs accessibles ou via un accès Wi-Fi privatif gratuit) dans ce lieu destiné au travail et à la recherche.
- ☑ Les professeurs organisent régulièrement sur base volontaire des **heures de remédiations pendant le temps de midi ou en fin de journée** selon les horaires.
- ☑ Selon les possibilités organisationnelles, sont organisées des heures de séances **SOS en mathématiques, physique, biologie, chimie** aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés.
- ☑ Nous proposons également un atelier **« Méthode de travail »** visant à encadrer les élèves dans leur rapport aux stratégies d'apprentissage et d'organisation du travail.
- ☑ En collaboration avec notre partenaire de l'**Enseignement à Distance** de la Fédération

Wallonie-Bruxelles, nous offrons à nos élèves un accès à des **remédiations en ligne et à une préparation aux épreuves externes** telles le CEB, CE1D ou le CESS dans différentes disciplines.

- ☑ L'Athénée Royal de Nivelles mettra en place en cours d'année des **Ateliers Mindmapping** (cartes mentales, cartes heuristiques) offrant un travail sur une structuration des connaissances particulièrement adaptées aux élèves dits « visuels » ou en manque de structure d'organisation de l'information.
- ☑ Une **étude surveillée** est proposée chaque jour de la semaine (hors mercredi) pour les élèves, souhaitant pouvoir travailler au calme, au sein de l'établissement entre 16h et 17h.
- ☑ Afin de favoriser la prise en charge par l'élève de sa propre remédiation, une guidance accompagnée est proposée, dans la mesure du possible, en accès libre. Le dispositif proposé prend la forme d'un(e) **Toolbox** (*Boîte à outils*) 4 jours par semaine, en parallèle à l'étude surveillée. Chaque jour offre un **Toolbox** différent, en mathématiques, français, langues modernes et sciences (physique, biologie, chimie). Le planning est modifié à chaque période par équité.
- ☑ Des **Cours de vacances** sont organisés, grâce à l'Association des parents de l'Athénée Royal de Nivelles, pendant les vacances de printemps et pendant les vacances d'été.

## XI. Rythmes scolaires et périodes de vacances

L'exigence et l'intensité de la vie scolaire ne peuvent être un frein à l'épanouissement de chacun. A l'Athénée Royal de Nivelles, nous avons souhaité prendre en compte la vie active des élèves hors cadre scolaire ainsi que l'importance des périodes de détente et de vacances. Il est important de rappeler que, par essence, les vacances doivent, autant que possible, être suspensives de toute astreinte scolaire.

☑ L'Athénée Royal de Nivelles a fait le choix, **par respect des périodes de détente nécessaires à l'élève**, de ne pas soumettre les élèves à des travaux les trois premiers jours suivants une période de vacances, à l'exception de travaux ponctuels annoncés de longue date et qui auraient pu être réalisés avant la période de repos.

☑ En matière d'évaluation, une **ventilation des épreuves sommatives en cours de période** est assurée afin de ne pas inutilement voir l'élève faire face à de multiples contrôles ou bilans sur la même journée. Dans la mesure du possible, seules les disciplines comptant 3 périodes ou moins seront évaluées lors de la dernière semaine de la période, les autres disciplines disposant, en toute logique, de suffisamment de périodes pour les anticiper.

☑ Dans un souci de communication saine et pour permettre à chacun de remédier à ses possibles lacunes, les épreuves réalisées, qu'elles soient formatives ou sommatives, sont remises le plus rapidement possible aux élèves. Les enseignants restent, bien évidemment, à la disposition des élèves souhaitant de plus amples explications ou des conseils individuels.

## XII. Pédagogie et apprentissage hors contexte scolaire

A l'Athénée Royal de Nivelles, nous sommes convaincus que l'apprentissage ne peut se faire à travers une unique stratégie ou méthode. C'est l'expérience pointue des spécialistes de l'enseignement que sont nos enseignants, qui les amène à **articuler de multiples modes d'apprentissage et de découverte** afin de créer l'émulation chez les élèves.

Parmi les dispositifs pédagogiques innovants, les élèves sont amenés progressivement, dans certains cours, à pratiquer la pédagogie dite de la « **Classe inversée** ». Dans ce processus, les élèves ont la possibilité de s'approprier à leur rythme un concept ou une introduction théorique à domicile et de pratiquer la réflexion et l'expérimentation en classe, accompagnés par l'enseignant. Ce dispositif sera initié dès 2015 par le biais de la plateforme éducative.

L'expérimentation et l'utilisation des compétences passent aussi par des réalisations extraordinaires et extrascolaires telles :

- o Les Olympiades de Mathématiques
- o Les Olympiades de Sciences
- o Iuvenalia, Concours de version latine
- o Concours international de version latine
- o Le concours de robotique de l'ISIB
- o ...

### XIII. La technologie au service des apprentissages

Les nouvelles technologies font partie du monde moderne et sont restées trop longtemps à l'extérieur de l'Ecole. A l'Athénée Royal de Nivelles, nous avons fait le choix d'amorcer un changement de paradigme dans l'éducation en usant des moyens technologiques de pointe actuels tout en conservant nos exigences de qualité.

- ☑ L'Athénée Royal de Nivelles dispose de **2 salles cybermédia** composées de 50 ordinateurs connectés à l'internet et permettant la recherche, l'utilisation d'applications et de logiciels (via CD, DVD, Blu-ray, USB) ou d'applications web pour une remédiation et un apprentissage différencié et individualisé.
- ☑ Dans l'apprentissage des langues, un accent important peut être mis sur l'exercice de l'oral grâce à nos **2 laboratoires de langues** (système d'écoute et d'entraînement de l'oralité) facilitant le travail individuel ou en duo sous l'aide du professeur aux commandes de la centrale d'écoute.
- ☑ Toutes nos classes et laboratoires sont équipés d'un **ordinateur et d'une connexion internet**.
- ☑ Nous avons pris le parti d'équiper **tous nos locaux avec des tableaux interactifs de dernière génération** afin d'offrir un rendu visuel et une interactivité accrue aux séquences didactiques. Les professeurs sont invités à suivre des **formations à l'utilisation et à la spécialisation** dispensées par des experts et professionnels en vue d'augmenter leur maîtrise de l'outil.
- ☑ L'Athénée Royal de Nivelles a opté pour un **Espace Numérique & Educatif en ligne** réservé aux élèves et professeurs de l'établissement. Par ce biais, les élèves peuvent accéder à des ressources, feuilles de cours, liens, capsules vidéos, animations, journal de classe de référence,...

Pour permettre à chacun d'accéder en toute simplicité à l'espace numérique, et de réduire la fracture numérique, ceci est bien entendu possible **via internet à domicile** mais sera accessible **au sein de l'établissement également** au Centre de Documentation, à la Salle d'Etude et dans les Salles Cybermédia.

☑ Dans l'esprit d'un certain nombre de pays nordiques et anglo-saxons, l'Athénée Royal de Nivelles a décidé de lancer en 2015 un **projet pilote** en lien avec les avantages des technologies numériques de pointe comme outils pédagogiques à usage quotidien.

Convaincus que la **révolution numérique** ne peut avoir lieu que si elle est globale et individuelle, nous avons décidé d'initier un **déploiement de tablettes numérique 1:1** soit selon le principe « **un enfant, une tablette** ».

Au **fondamental**, les tablettes seront à disposition des élèves via des **armoires spécifiques** sécurisées et équipées d'un système de chargement.

Au **secondaire**, les tablettes sont mises à disposition des élèves en début d'année en marge du prêt du livre. Elles constituent un outil permanent que les élèves se devront d'avoir avec eux chaque jour en état de fonctionnement et obligatoirement protégé par une housse intégrale. Les élèves en sont, bien entendu, responsables au même titre que leurs livres et manuels.

Une **charte d'utilisation** scelle l'engagement de l'élève envers l'établissement quant à l'usage qu'il fera du matériel mis à sa disposition.

Un **plan de formation, d'initiation et d'accompagnement** sera mis en place **pour les élèves et les professeurs** tout au long de l'année afin d'assurer de fournir à tous une assistance rapide et les réponses aux questions qui pourraient survenir.

Afin d'augmenter l'efficacité et d'optimiser les ressources comme l'utilisation de l'iPad, un accompagnement spécifique et un cycle de formations est organisé à l'attention des enseignants par discipline et de manière transversale.

Ce projet sera sujet à évaluation continue avec un bilan annuel visant à optimiser l'usage et les outils à disposition.

## NOTES PERSONNELLES